



**MUNICIPALITÉ  
DE CHÉSÈREX**

Tél. 022 369 90 40  
Fax 022 369 90 49  
greffe@cheserex.ch  
www.cheserex.ch

**PRÉAVIS MUNICIPAL**

**48/2010**

**RÉNOVATION DE LA PLACE DE JEUX POUR ENFANTS  
DEMANDE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT**

Municipale responsable : Mme Hélène Lasser

## Rénovation de la place de jeux pour enfants

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### Préambule

La place de jeux, située sur la parcelle 69 « A l'Oche » d'une surface de 2'458 m<sup>2</sup> léguée à la société de développement de Chésèrex par M. Pierre Brolliet le 29 décembre 1965, a fait l'objet d'une donation le 18 mai 2009 à la commune de Chésèrex par la société de développement, suite à la décision de l'assemblée générale du 6 février 2009.

La société de développement ne désire pas prendre en charge le renouvellement des installations, celui-ci constituait une charge trop lourde. D'ailleurs de tout temps, la place de jeux était entretenue par les employés communaux.

### Descriptif des travaux

La réfection de cette place touchera principalement le renouvellement des engins pour les tout-petits, soit :

- un toboggan avec rampe d'accès, spirale et plateforme
- une bascule à ressort (une place)
- une bascule à ressort (trois places)
- une balançoire avec siège pour bébé.

Pour les plus grands, un agrandissement de la surface au sol en copeaux du jeu d'escalade en bois est nécessaire pour se conformer aux normes de sécurité du bureau de prévention des accidents (BPA). En outre, deux engins supplémentaires sont prévus, soit :

- une balançoire avec deux sièges
- une tour avec toit en bois, un toboggan, une échelle à barreaux et une montée d'alpiniste.

### Coûts des travaux

• Six engins, y compris dalles anti-chocs, bases en béton et montage	CHF	32'000.00
• Terrassement	CHF	14'000.00
• Installation de chantier	CHF	400.00
• Frais de livraison	CHF	1'100.00
<b>Total HT</b>	<b>CHF</b>	<b>47'500.00</b>
Divers et imprévus	CHF	3'615.25
TVA 7.6 %	CHF	3'884.75
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>55'000.00</b>

Cet investissement sera amorti sur 10 ans.

./.

---

Rénovation de la place de jeux pour enfants

---

**Conclusion**

Attendue depuis un certain temps, la rénovation de la place de jeux fera le bonheur de tous les enfants. Ils pourront, en toute sécurité et sous la surveillance de leurs parents, s'amuser en toute tranquillité dans ce magnifique endroit.

**Décision**

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

**Le Conseil communal de Chésereux**

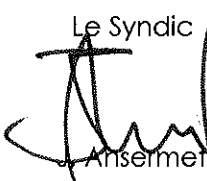
- dans sa séance du 11 mars 2010
- vu le préavis de la Municipalité n° 48/2010
- entendu les rapports des commissions chargées d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour


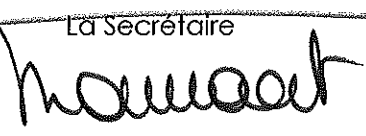
**Décide**

- **d'autoriser la Municipalité d'entreprendre les travaux de rénovation de la place de jeux pour enfants,**
- **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 55'000.00 (cinquante cinq milles francs suisses) pour le financement de ces travaux,**
- **d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant nécessaire, en lui laissant le soin de négocier cet emprunt aux conditions les plus favorables.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 février 2010.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Ansermet

 La Secrétaire   
F. Monnaert-Chambaz

**Annexe**

Illustration des jeux sur page A4